

Mlle 13 : Une lutte courageuse contre l'abus de sécabilité !

Une lutte pour que la sécabilité inopinée ne soit réellement que le dernier recours à l'absentéisme (*principe de subsidiarité*) et non l'organisation permanente à la distribution ■ Une lutte pour que les moyens de remplacement (*rouleurs*) soient affectés par équipe (*secteur géographique*) et que les postes de Facteur Qualité soient comblés ■ Une lutte pour qu'un principe de 3 jours de formations (*doublures*) pour les remplaçants sur les tournées soit réaffirmé ■ Une lutte pour que l'auto-remplacement aux courses de remises ne soit pas obligatoire (*principe de volontariat*) avec compensation systématique ■ Les postiers-ères de Marseille 13 ont mené un combat déterminé contre le Directeur de l'établissement de Marseille Estaque Etoile (*téléguidé telle « une marionnette » par les Directeurs adjoints et le DSCC 13*)...

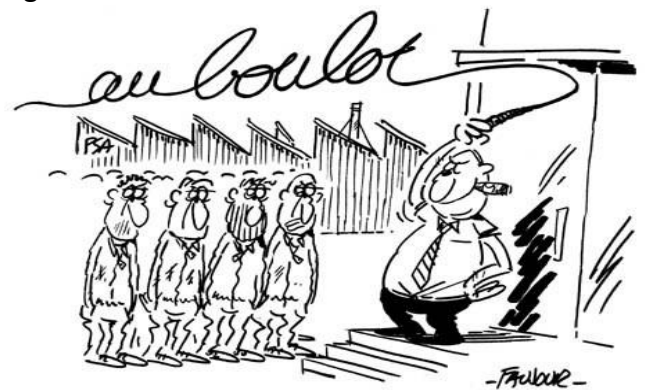
Une solidarité collective face à un Directeur faisant l'unanimité contre lui !!!

Les postiers-ères de Marseille 13 ont mené un combat exemplaire les 31 mars, 1^{er} et 02 avril, ainsi que les 07, 08 et 09 avril avec une reprise de travail ce lundi 11 avril 2016 suite à un protocole d'accord de fin de conflit signé avec la Direction. Au début du conflit, les grévistes ont fait face à un Directeur qui refusait de répondre aux demandes légitimes du personnel en Assemblée Générale et préférait se cacher dans son bureau, tel « CALIMERO » (*dans sa coquille*) et n'en sortait que pour trier ou se lamenter tout seul dans son coin...

Les grévistes se sont rendus à deux reprises à la DSCC 13 pour demander à la Responsable des Ressources Humaines et des Relations Sociales d'intervenir auprès de l'établissement de Marseille Estaque Etoile afin que son Directeur puisse recevoir les grévistes (*et lâcher un peu son*

casier de tri...).

Après plusieurs jours de grève active (*avec visites sur Marseille 15 et Allauch*), un relais médiatique et « **une montagne** » de courrier en reste, des négociations se sont ouvertes.



Même si nous n'avons pas pu faire acter par trimestre un nombre de recours à la sécabilité inopinée, ce mode d'organisation détestable ne pourra plus être utilisé (*comme il était mentionné dans la note Distribution 2016*) sur des absences programmées de courtes durées (*CA, JAS, ASA, CHSCT, Doublure...*).

Des moyens de remplacement mieux répartis par équipe, une formation décente des rouleurs et le comblement de deux postes de facteur qualité :

Les grévistes ont obtenu que les rouleurs soient affectés principalement dans chaque équipe de distribution, deux comblement de postes de facteur qualité et un principe de 3 jours de formation en doublure sur les tournées pour les rouleurs.



Fin de l'auto-remplacement obligatoire aux courses remise et compensation systématique :

La Direction s'est engagée à ce que le système d'auto-remplacement aux courses remises se fasse uniquement sur la base du volontariat avec compensation systématique.

Une Direction qui a tenté de briser la grève avec des intérimaires sur site positionnés sur des tournées de grévistes :

Le CTED des Aygalades a très vite été dépassé (*avec le conflit des Pennes-Mirabeau et celui de Marseille 13*). La Direction a recruté des intérimaires pour tenter de priver la grève d'effet. Face à cette entrave à l'exercice du droit de grève, les membres du CHSCT ont fait intervenir l'inspection du travail sur site.

SUD PTT appelle la DSCC 13 à cesser ces méthodes de « PATRON VOYOU » !

Cette première lutte sur la sécabilité et les moyens de remplacement est une première étape vers une mobilisation plus globale des postiers-ères des Bouches du Rhône contre cette forme d'auto-remplacement qui gangrène nos établissements !!!

Solidaires
SUD PTT
Union syndicale
www.sudptt13.org

SUD APT 13
BP 90055 13202 Marseille cedex 02
Tél: 04.91.11.63.30 / Fax: 04.91.11.63.39
sud13poste@orange.fr

Marseille, le 12 avril 2016